



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 avril 2016,

# Projet de Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de La Faute sur Mer

Commune de La Faute sur Mer

### Concertation avec le public sur la phase «aléas» du PPRL

A la suite de l'annulation par le juge administratif du PPRi le 29 janvier 2015, le préfet de la Vendée a prescrit l'établissement d'un PPRL sur le territoire de la commune de La Faute sur Mer par arrêté du 19 mars 2015.

La procédure d'élaboration est cadencée par différentes phases. L'une d'elle est l'association et l'information du public.

**Dans ce cadre, une réunion publique d'information concernant la phase d'élaboration des « aléas » sera organisée à l'attention des habitants de la commune de La Faute sur Mer,**

**le vendredi 29 avril 2016 à 17h30  
au Pavillon des Dunes**

Au cours de cette réunion, les services de l'État présenteront les cartes d'aléas de la commune. Il s'agit d'expliquer la manifestation d'un phénomène naturel, ses caractéristiques, sa probabilité et son intensité.

Les étapes et le planning d'élaboration du PPRL de la Faute sur Mer seront également abordés.

